

## ÉLECTIONS

### RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le dépouillement des élections des représentants des locataires s'est tenu le jeudi 13 décembre 2018 au siège de la SDH.

Les trois fédérations des représentants des locataires qui siègent désormais au Conseil d'administration de la SDH sont :

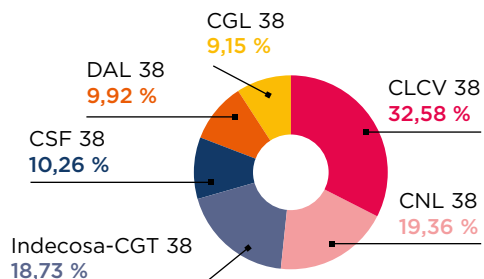
- **CLCV 38** représentée par M. Jacky DUPON (élue avec 32,58 % des voix)
- **CNL 38** représentée par M<sup>me</sup> Marie ANDRODIAS-GALINDO (élue avec 19,36 % des voix)
- **INDECOSA-CGT 38** représentée par M. Paul BONSIGNORE (élue avec 18,73 % des voix)

La CSF 38, le DAL 38 et la CGL 38 n'auront pas de représentant au Conseil d'administration de la SDH mais seront associés au Conseil de concertation locative (CCL).

#### Les missions des représentants des locataires

Élus pour 4 ans, ils assistent au Conseil d'administration et participent notamment aux discussions relatives aux travaux d'entretien et d'amélioration des logements et des bâtiments, aux charges locatives, au vote du budget de la SDH...

#### Résultats complets des élections 2018



2 066 votes exprimés, soit **12,95 %** de participation.

## VENTES

### APPARTEMENTS

GRENOBLE, T3/T5  
LA MÛRE, T3  
PONT-DE-CLAIX, T2  
ST-PIERRE D'ALLEVARD, T3/T4

#### Contact

Patrick Bordet • 06 85 54 35 17 • p.bordet@sdh.fr

TOUTES NOS OFFRES SUR [WWW.SDH.FR](http://WWW.SDH.FR)

## ACCESSION SOCIALE



### PROGRAMMES NEUFS DU T2 AU T4

- BOURGOIN-JALLIEU
- ÉCHIROLLES (dernière opportunité - T3)
- FONTAINE
- VOREPPE

Contact : Yoann Allain • 04 81 97 45 00

TOUS NOS PROGRAMMES SUR [WWW.SDACCESS.FR](http://WWW.SDACCESS.FR)

#### Prélèvement automatique

Autorisation à demander : 04 76 68 39 39  
[information@sdh.fr](mailto:information@sdh.fr)

Espace locataire : Accédez directement à votre espace locataire en flashant ce code



## Un seul numéro pour nous joindre

**04 76 68 39 39**

En cas d'urgence, 24h/24, 04 76 68 39 00

Habitat n°58, Février 2019 • Société Daupinoise pour l'Habitat  
34, avenue Grugliasco • BP 128 • 38431 Échirolles Cedex  
Tél. 04 76 68 39 39 • [www.sdh.fr](http://www.sdh.fr) • Directeur de la publication :  
Patricia Dudonné • Réalisation : Communication SDH • Mise en  
page : Élodie Guivarc'h • Photos et illustrations : SDH, Fotolia  
Impression : Munier, sur papier aux normes PEFC.

# HABITAT #58

LETTRE D'INFORMATION  
AUX LOCATAIRES

LA SDH  
RÉAFFIRME  
SON ANCRAGE  
LOCAL

# La SDH réaffirme son ancrage local

*Alors que le secteur du logement social connaît de profondes mutations, la SDH a fait le choix de rejoindre Action Logement Immobilier, dont elle est désormais l'unique chef de file en Isère.*

*À cette occasion, la SDH change son logo, mais conserve son ambition pour un habitat 100 % local.*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la SDH a rejoint Action Logement Immobilier, qui devient son actionnaire majoritaire aux côtés de la gouvernance historique de l'entreprise : la SAFILAF et la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes. Cette évolution entraîne la modification de l'identité visuelle de l'entreprise.

*Cette évolution n'a aucun impact sur la relation que la SDH entretient avec ses locataires.*

Exit le logo marron au toit bleu ciel, la SDH se pare désormais des couleurs rouge framboise et bleu nuit de sa nouvelle charte graphique. Vous l'avez sans doute remarqué, cette nouvelle identité s'affiche à l'accueil de

notre siège et est déclinée sur les supports administratifs et de communication qui vous sont adressés.

Les conséquences de cette évolution demeurent mineures sur la relation que nous entretenons avec vous : nous continuerons à conforter notre ancrage local et à vous garantir des logements et des services de qualité tout en favorisant le bien-vivre ensemble.

« Ce rapprochement s'est imposé comme une évidence car nous partageons avec Action Logement Immobilier les mêmes valeurs et ambitions. Dans le contexte d'incertitude que connaissent la plupart des bailleurs sociaux, cette alliance nous permet d'inscrire notre action sur le long terme. Nous entendons continuer dans les années qui viennent à faciliter l'accès au logement des salariés, contribuer à l'attractivité des territoires et conforter notre ancrage local. »

Bertrand Converso, Président de la SDH

« Nous allons investir 130 millions d'euros dans le développement de l'offre, la réhabilitation, la poursuite des opérations de renouvellement urbain et l'entretien du parc existant. Nous entendons maintenir sur la durée ce rythme d'activité soutenu car il est essentiel pour la qualité de vie de nos 40 000 locataires et copropriétaires, comme il est essentiel au soutien de l'emploi des entreprises locales que nous faisons travailler. »

Patricia Dudonné,  
Directeur général de la SDH



Notre  
**NOUVELLE  
SIGNATURE**  
pour  
**UN HABITAT  
100% LOCAL**

**SDH**

Groupe ActionLogement

## EN CHIFFRES

Plus de  
**19 000**

logements gérés  
par la SDH

**500**

nouveaux logements locatifs  
seront produits en 2019

**50 M€**

investis en 2019 dans la rénovation  
de plusieurs centaines de logements,  
notamment dans le cadre  
de programmes de réhabilitations  
thermiques

## EXPRESSIONS

**CLCV Consommation, Logement et Cadre de Vie**  
**04 76 22 06 38 - isere@clcv.org**

### Je consomme moins, je dépense moins !

Le chauffage est ce qui pèse le plus sur le budget d'énergie des ménages. On pense souvent qu'il est difficile de réduire sa consommation et donc ses dépenses. Pourtant, un degré de plus dans votre logement, c'est 7 % à 15 % de plus sur votre facture. La température légale due par votre bailleur est de 19°C en moyenne. Ainsi parfois, dans les chambres, la température peut être inférieure si cela s'équilibre avec celle des autres pièces.

**CNL - Confédération Nationale du Logement**  
**04 76 46 30 94 - Lacnl38@wanadoo.fr**

### Économisons le chauffage

Alors que le froid augmente mais que le pouvoir d'achat stagne, la question des économies de charges de chauffage se pose pour chacun : mais comment les faire baisser ? Les gestes économes sont importants mais de nombreux acteurs interviennent avant que le locataire ne règle son radiateur : le bailleur a-t-il engagé les travaux de réhabilitation thermique nécessaire ? L'État et les Collectivités ont-ils contrôlé les prix des énergies et aidé à financer les réhabilitations ? Le prestataire qui entretient l'installation a-t-il fait tous les réglages nécessaires ? Pour arriver à économiser le chauffage, il faut que tous ces acteurs soient co-responsables.

**Indecosa CGT**  
**04 76 49 19 04 - indecosacgtisere@orange.fr**

### « Parcours résidentiel » et pénurie de logements

Le projet de réforme du système des attributions a pour objectif d'améliorer la transparence, le service au demandeur, l'équité de traitement, une meilleure prise en compte de la diversité des demandes sur les territoires.

Il y a nécessité de renforcer l'accès et le maintien dans le logement public mais la réforme des attributions ne résoudra pas le déficit d'offre de logements accessibles à tous. En dix ans, les loyers ont augmenté de 47 % dans le privé, de 29 % dans le parc HLM. Les dettes locatives et les procédures d'expulsion augmentent.